

République FrançaiseDépartement de la CharenteSéance du Jeudi 22 Novembre 2018
Délibération n°20181122_03Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 48

Absents : 26

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 9

Votants : 59

- dont « pour »: 59

- dont « contre »: 0

- dont abstention : 0

Objet : ÉCONOMIE : Convention entre la CDC et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

Le jeudi 22 Novembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 15 Novembre 2018, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de VOUHARTE.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilyns - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - BLANCHON Alain - BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - GAGNAIRE Marie-Claire- PLOQUIN Monique - de FALLOIS Jean-Pierre - VIDAUD Pierre - LEMAIRE Marie-Claude CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie - RIVOLET Patricia - ROUSSEAU Christian - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - EDRIK Patrick - COLIN Jean-Pierre - BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - PÉNAUD André - CAMY Bruno - POTEI Maryse - LOTTE Michel - CAILLAUD Nadia - SEVRIT Raymond - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PREVAUTEL Caroline représenté par son suppléant Bruno GRUEL

VERGEZ Brigitte représentée par son suppléant Christian LEBRUN

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à SOULET Marilyns)

GUYON Jean-Guy (pouvoir à Nadia CAILLAUD)

CRINE Jean-Jacques (pouvoir à Michel LOTTE)

BERTRAND Didier (pouvoir à Nathalie BEAU)

GIROUX-MALLOT Françoise (pouvoir à Bernard LACOEUILLE)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)

ROUMAGNE Magalie (pouvoir à POTEI Maryse)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à Christine SOURY)

GUITTON Claude (pouvoir à Jean-Pierre de FALLOIS)

TEXIER Didier - VIAUD Annette - BRUN Jackie - CROIZARD Christian - THURU Marie-Danielle

Absents non excusés : MOREAU Bernadette - FLAUD Yves - CHEMINADE Didier - DURAND Jean-Louis - BERTHAULT Patrick - BOURABIER Jacques - BOURIN Michel - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

Objet : ÉCONOMIE : Convention entre la CDC et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

Vu la proposition de convention entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente et la Communauté de Communes Cœur de Charente précisant les modalités de collaboration des 2 institutions en faveur de l'accompagnement des entreprises (création, reprise/transmission),

Le Vice-Président en charge de l'économie donne lecture du projet de convention ci-annexée.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- **APPROUVE la convention précitée, annexée à la présente délibération.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président
Jean-Pierre de FALLOIS

